

**Afrique du Sud**

**Le Soir 14/06/2005**

## **Thabo Mbeki congédie son vice-président**

LE CAP, Afrique du Sud (AP) -- Le président sud-africain Thabo Mbeki a congédié mardi son vice-président, et successeur potentiel, qui était impliqué dans un scandale de corruption.

Le vice-président Jacob Zuma, très populaire auprès de l'opinion publique, avait été formé par Thabo Mbeki pour lui succéder à la tête de l'Afrique du Sud à la fin de son mandat en 2009.

Le président sud-africain a noté que M. Zuma n'avait pas été inculpé, mais que, selon un jugement rendu par la Cour suprême, il avait eu une relation «généralement corrompue» avec son conseiller financier.

Le président sud-africain Thabo Mbeki a annoncé mardi devant le Parlement au Cap (sud-ouest) qu'il avait démis de ses fonctions son vice-président, soupçonné de corruption.

"En tant que président de la République, je suis arrivé à la conclusion que les circonstances dictent que, dans l'intérêt du vice-président, du gouvernement, de notre jeune système démocratique et de notre pays, il est préférable de décharger Jacob Zuma de ses responsabilités de vice-président", a déclaré M. Mbeki devant les deux chambres du Parlement réunies en session extraordinaire à sa demande.

M. Zuma, un Zoulou de 63 ans, qui bénéficie d'un fort soutien au sein du Congrès national africain (ANC), était, jusqu'à ce jour, le grand favori dans la course à la succession de M. Mbeki, en 2009. Zuma était absent au Parlement lorsque cette annonce a été faite.

M. Mbeki a précisé que le nom de son remplaçant serait annoncé "en temps utile". Le leader de l'Alliance démocratique (DA), principal parti d'opposition, a félicité le chef de l'Etat pour cette décision.

"Je pense que ce que le président a fait est courageux. (...) C'était la bonne chose à faire pour l'Afrique du Sud, c'était la bonne chose à faire pour notre image dans le monde", a-t-il déclaré.

La déclaration du chef de l'Etat était très attendue depuis la condamnation mercredi à 15 ans de prison de l'homme d'affaires Shabir Shaik, à l'issue d'un procès fleuve qui a mis en lumière une relation "globalement corrompue" avec Jacob Zuma.

Shaik a été reconnu coupable d'avoir versé à Zuma 1,3 million de rands (200.000 dollars/160.000 euros) entre 1995 et 2001 afin de bénéficier de son influence politique pour la conclusion de contrats.

Il a également été reconnu coupable d'avoir négocié un pot-de-vin entre Zuma et le fabricant d'armes Thint, filiale sud-africaine du groupe français Thomson CSF (devenu Thales), prévoyant le versement de 500.000 rands annuels au vice-président.

L'homme d'affaires de Durban, dont le procès a duré sept mois, a démenti toute corruption, affirmant avoir simplement aidé un ami et un ancien compagnon de la lutte anti-apartheid.

(D'après AFP)